

**Extrait du registre des délibérations
du conseil d'administration de
l'Institut polytechnique de Grenoble
Séance ordinaire du jeudi 14 décembre 2023 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le jeudi 14 décembre 2023 à 13h30, sous la présidence de Mme Isabelle GUILLAUME, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 26 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer. Au cours de la séance, 2 personnes ont quitté l'instance.

Décision n°20231219

Vu le code de l'éducation,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences.

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble, modifié par le décret n°2019-1123 du 31 octobre 2019 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Grenoble Alpes,

Vu l'avis du comité social d'administration du 20 novembre 2023.

Campagne emploi 2024

Le conseil d'administration :

- valide la proposition d'ouverture de concours d'enseignants-chercheurs et IATS pour la session 2024 :

- 10 concours de professeurs des universités
- 16 concours de maîtres de conférences
- 6 concours d'ingénieurs d'études
- 3 concours d'assistants ingénieurs
- 3 concours de technicien et une possibilité de promotion technicien par voie de détachement (décret 2020-569)
- 4 recrutements PRAG et PRCE, plus un susceptible d'être vacant
- 14 recrutements ATER plus des susceptibles d'être vacant en cas de vacances temporaires et recrutements enseignants et enseignants-chercheurs infructueux.

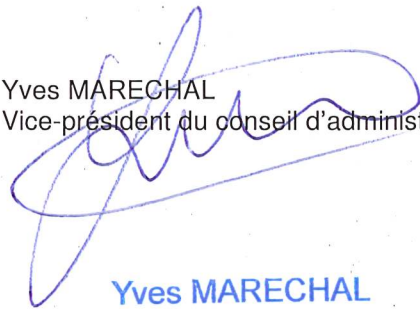
- approuve la création d'un poste et la transformation de corps de 11 postes IATS, ainsi que la transformation du professeur associé à 50% en professeur associé à 100% tel que présenté en séance.

Nombre de présents : 18
Nombre de pouvoirs : 8
Total présents et représentés : 26
Nombre de votants : 26
Nombre d'abstentions : 0
Total des suffrages exprimés : 26

Nombre de voix défavorables : 0
Nombre de voix favorables : 26

à l'unanimité des suffrages exprimés
 à la majorité des suffrages exprimés

Yves MARECHAL
Vice-président du conseil d'administration



Yves MARECHAL
Vice-président
du Conseil d'Administration
Institut polytechnique de Grenoble

Transmis au Rectorat le 18 décembre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.